



WOLXHEIM INFOS

Bulletin communal d'information

Juin 2024 - n°41

Le mot du maire

*Mesdames, Messieurs,
chers amis,*

Malgré un temps qui joue au yoyo nous faisant passer de l'été avec des températures estivales de 30°C à l'hiver avec des chutes de neige ou de grêle, le vent avec des bourrasques glaciales et certains jours où nous devons faire face à des déluges, nous sommes bien au printemps et les fleurs qui éclosent ravissent nos yeux !

Après ces dernières semaines quelque peu pluvieuses, nous avons dû assurer tout de même l'avancement des travaux au lotissement St Denis en essayant de maintenir tant bien que mal le planning. Je remercie notre maître d'œuvre et l'ensemble des entreprises qui y travaillent sous ces conditions pas toujours évidentes. Espérons que le climat sera plus clément pour aborder la période estivale qui promet d'être chargée cette année.

Permettez moi de vous citer quelques évènements durant lesquels nous espérons vous retrouver toutes et tous afin de partager un moment de convivialité

- Le 21 juin au terrain de foot, l'Office de tourisme de Molsheim-Mutzig en partenariat avec la commune organise un marché du terroir.
- Le 30 juin sur le site du Horn le CIVA (Comité Interprofessionnel des Vins d'Alsace) organise en partenariat avec les viticulteurs de Wolxheim la tournée des terroirs où se mélangeront mets et cépages remarquables.

- Le 13 juillet nos traditionnelles festivités pour la fête nationale orchestrées par l'amicale des sapeurs pompiers nous promet à nouveau une soirée exceptionnelle.

- Le 20 juillet notre traditionnelle fête d'été au jardin communal où vous aurez le bonheur de côtoyer toutes nos associations pour une soirée festive. Je remercie d'ores et déjà toutes les personnes qui s'attellent à l'ensemble de ces préparatifs afin de pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions. Comme vous pouvez le voir les occasions pour se retrouver ne manqueront pas à Wolxheim et nous espérons pouvoir vous y rencontrer nombreux et nombreuses.

Je vous souhaite de passer un très bel été.

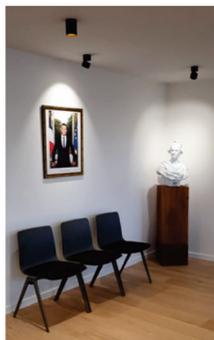
Bien à vous.

Votre maire,
Adrien Kiffel



Vie municipale

> Horaires d'ouverture de la Mairie



JEUDI 15h00 – 18h00

Monsieur le Maire vous accueille aussi sur rendez-vous.

N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.wolxheim.fr et à nous contacter par mail mairie@wolxheim.fr.

> Et aussi....



Abonnez-vous à la page **Commune de Wolxheim**, pour suivre nos actualités, nos évènements, informations communales, etc ...

<https://www.facebook.com/wolxheim>

> Wolxheim infos dématérialisé

Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver votre *Wolxheim Infos* directement sur le site de la commune www.wolxheim.fr.

Ceux qui ne souhaitent plus recevoir de version papier sont priés de se faire connaître en Mairie.

> Police municipale

La commune de Wolxheim dépend depuis quelques années de la police municipale de Molsheim.

En cas de besoin nous vous invitons à les contacter au 0388495849 ou de composer le 17 en dehors de leurs horaires de travail.

> Remerciements

Osterputz

Un grand merci aux nombreux bénévoles qui ont participé au traditionnel Osterputz le 13 avril dernier.

Les rues, les abords du village et certains sites particuliers tel que le cimetière qui a partiellement été désherbé, ont fait l'objet du plus grand soin.

Le village conserve ainsi son beau cadre de vie.



INTRAMUROS

Retrouvez toute l'actualité de Wolxheim sur l'application mobile IntraMuros !

Téléchargez gratuitement l'application **IntraMuros** sur Google Play ou Apple Store.



Sélectionnez la Commune de **Wolxheim**.

Toutes les communes de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig sont sur l'application !)

Une fois abonné aux notifications de la Commune, vous recevrez ses alertes.

Vous serez informé des « **Evénements** » de votre commune et des alentours.

Vous pourrez consulter ses « **Actualités** » et la rubrique « **Découvrir** » vous présentera la liste des lieux à visiter de votre territoire.

La page « **Services** » rassemblera des informations utiles au quotidien : annuaire, signaler, sondages, établissements scolaires, associations et commerces.

Vous souhaitez publier sur l'application ?

→ Demandez à la Mairie de devenir « **Contributeurs** » (pour les associations, écoles et commerces).

> Elections européennes

Les élections européennes se dérouleront le **dimanche 09 juin 2024** dans la petite salle sous la mairie.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00.



État civil et grands anniversaires

> Décès

Nos peines à :

FRICK Marie Thérèse née HELIER le 6 juillet 1929 à Schiltigheim, décédée le 28 janvier 2024 à Strasbourg, domiciliée 5 rue Philippe Grass

DENIER Brigitte née SENSENBRENNER le 20 juillet 1958 à Strasbourg, décédée le 30 avril 2024 à Strasbourg, domiciliée 2 rue des Violettes

Soeur HEBERLE Rose Marie, née le 16 juin 1938 à Albé, décédée le 5 mai 2024.

Sœur Rose Marie a été une présence réconfortante et précieuse pour de nombreux malades et personnes âgées qu'elle venait visiter.

En reconnaissance des nombreux bienfaits qu'elle a accompli durant ses années parmi nous, une délégation de Wolxheim s'est rendue à Saint-Jean-de-Bassel pour assister récemment à ses funérailles. Un hommage lui sera rendu prochainement en l'église de Wolxheim.

> Naissances

Bienvenue à :

Quang, Dan DAO, fils de Duc Taï DAO et Thi Bich Thuan VO domiciliés 4 rue du Moulin, né le 7 janvier 2024 à Strasbourg

Margot HENGEL LAUMONT, fille de HENGEL Marc-Stéphane et de LAUMONT Elodie, domiciliés 24B Le Canal, née le 11 avril 2024 à Schiltigheim

> Grands anniversaires

Félicitations à :

02 avril	DUPLESSIS Robert, 81 ans
06 avril	SCHMITT Raymond 95 ans
21 avril	STEIDEL Auguste 91 ans
23 avril	BEGUINOT Michel 84 ans
26 avril	LORENTZ-MEYER Marie 87 ans
06 mai	MUHLBERGER François 96 ans
09 mai	ALVARO-MIOTTO Jacqueline 82 ans
18 mai	LEHMANN-SCHIFF Marie-Thérèse 85 ans
18 mai	ZOELLER-RINGEISEN Marie-Cécile 81 ans
21 mai	SCHUMPP Jacques 81 ans
28 mai	JACOB Marcel 84 ans
29 mai	HAUSSER Robert 82 ans
06 juin	KOVACIC-HERZOG Marie-Louise 81 ans
07 juin	WEISS Germain 85 ans
09 juin	GOETZ Xavier 89 ans
13 juin	GOETZ-STINUS Marianne 93 ans
14 juin	KAYSER-DENNI Simone 81 ans
26 juillet	WALTER Gérard 83 ans
29 juillet	GROSS-ADAM Marthe 86 ans
4 août	RUDLOFF-HEITZ Denise 91 ans
18 août	VOGT Bernard 94 ans
18 août	KLOTZ Jean 86 ans
20 août	WOLF-KLEIN Denise 92 ans
24 août	VOGT Laurent 86 ans

> Mariages

Félicitations à :

Pauline SPIESSER et Thomas KUNSTMANN mariage célébré à Wolxheim le 25 mai 2024

Vie locale

> Paroisse Saint-Étienne de Wolxheim

L'abbé Jauffrey WALTER a annoncé son départ de notre Communauté de Paroisse à la rentrée prochaine pour aller occuper le poste de recteur de la basilique de Marienthal. Le Conseil de Fabrique lui exprime toute sa gratitude pour l'accomplissement de son ministère parmi nous durant six années. Il n'a pas ménagé ses efforts pour nous accompagner dans nos joies et nos peines et nous lui souhaitons une pleine réussite dans la belle mission qui l'attend, dans un sanctuaire qu'il connaît déjà bien et où sa dévotion mariale pourra encore davantage s'exprimer.

L'abbé Alexis AFFAGNON vicaire depuis 2022 nous quitte également pour être promu curé dans le Haut-Rhin. Il n'a pas non plus ménagé sa peine pour porter en particulier nos jeunes dans le progrès de la foi grâce à son dynamisme qui fera merveille dans ses nouvelles fonctions.

Notre nouveau curé sera l'abbé Sylvain BOKO du diocèse de Grand-Bassam (Côte-d'Ivoire), diocèse partenaire du nôtre. Nous le portons d'ores et déjà dans nos prières pour un ministère fécond au sein de notre Communauté de Paroisses.

Vie communale

> Fête d'été 2024

Inscrivez-vous à partir du 1er juin 2024!

La fête d'été revient cette année à Wolxheim le :
samedi 20 juillet 2024.

Nous vous attendons à nouveau très nombreux pour partager ensemble une soirée gourmande et festive après une balade bucolique dans le vignoble.

Tous les renseignements sont disponibles en mairie ou sur le site <https://wolxheim-en-fete.sitew.fr>

WOLXHEIM
2024 un Millésime Olympique
Samedi 20 Juillet 2024

Randonnée env. 5km
Dégustations et activités ludiques pour tous les âges

Départ Chapelle St Denis à partir de 16h30
Dernier départ 18h30

Repas au Jardin Communal à 20h

Soirée animée par l'orchestre les "Sarka'sticks"
Feu d'artifice
Fin des festivités à 1h30 du matin

> Journée des terroirs 2024

la TOURNÉE DES TERROIRS

2ÈME ÉDITION #5 WOLXHEIM
au cœur des vignes !

Bar éphémère
Food locale
DJ sets
Ateliers inédits

Dégustations de vins de
TERROIRS & GRANDS CRUS

Dimanche 30 juin de 10H à 19H

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

> Fêtes et manifestations

Les rendez-vous à ne pas rater :

Vendredi 15 et samedi 16 juin : Challenge Anthony Goetz au stade

Dimanche 16 juin : Messe au Horn

Vendredi 21 juin : Marché nocturne organisé par l'office de tourisme autour du stade

Dimanche 23 juin : Marathon du vignoble

Dimanche 30 juin : Tournée des terroirs organisé par le CIVA sous la statue du Horn

Dimanche 7 juillet : Jeux inter villages à Molsheim

Samedi 13 juillet : Bal du 14 juillet

Samedi 20 Juillet : Fête d'été

> Amicale des Sapeurs-Pompiers

Bal du 13 juillet 2023

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Wolxheim propose à toutes et à tous, villageois, familles, amis et collègues de se retrouver le samedi 13 juillet au soir à la salle polyvalente pour un bal populaire animé par les SARKA'STICKS .

Programme de la soirée :

- Cérémonie au Monument aux Morts à 19h30
- Distribution de brioches dans la cour de l'école
- Tartes flambées au feu de bois arrosées des meilleurs crus de Wolxheim
- Bal animé par les SARKA'STICKS
- Retraite aux flambeaux et vente de lampions
- Feu d'artifice dans le vignoble

Nous espérons vous voir nombreux !



Vie communale

> Club des aînés de Wolxheim

En septembre 2023 le Club des Aînés a repris ses activités. Fort d'environ 42 membres, il se réunit une fois par mois. Les rencontres se déroulent en général au Caveau St Urbain. Des sorties pour un déjeuner au restaurant sont également organisées. Les membres se sont retrouvés le 9 janvier 2024 au Caveau pour se souhaiter une belle année 2024 autour de la traditionnelle galette des Rois. Huit reines ont fait le bonheur d'un seul roi. Toutes les personnes désireuses de passer de bons moments sont invitées à les rejoindre. Avec tous les membres du Comité, le Président Francis BOTZ se fera un grand plaisir de les accueillir.



> Départ en retraite

Notre factrice Nadia part en retraite. Elle remercie l'ensemble des habitants du village pour leur sympathie et leurs gestes d'amitié. La commune lui souhaite une très belle et agréable retraite.



> Lotissement St-Denis

Les travaux de réhabilitation de la voirie et de rénovation des réseaux du lotissement St-Denis avancent bon train suivant le calendrier prévu.

Après les opérations de remplacement et de consolidation des conduites d'eau potable, le chemisage du collecteur d'eau usées, le remplacement des réseaux électriques et de télécommunications, l'entreprise SOBECA a procédé à la mise en place du nouveau réseau d'éclairage public. On peut d'ailleurs observer depuis peu la présence des nouveaux candélabres à technologie LED dont le fonctionnement est modulé durant la nuit avec un abaissement de 90% de la consommation électrique.

La plate-forme de la chaussée accueille une structure dite « réservoir » composée de matériaux drainants destinés à récupérer, stocker et infiltrer de manière intégrée les eaux pluviales. Cette technique innovante, maîtrisée et en plein développement permet de restituer directement au milieu hydraulique superficiel une certaine quantité des eaux pluviales tombées sur place.

De par les lignes de bordures et de pavés posées récemment on devine les formes de l'aménagement final, annonciatrices des dernières phases de travaux.



Vie communale

> Nuisances sonores

En cette période estivale il est de bon ton de rappeler quelques règles essentielles de bon voisinage et de vivre ensemble dans le village.

Il est ainsi souhaité que chacun d'entre-nous utilise avec parcimonie les tondeuses et autres appareils de bricolage et de jardinage bruyants, que cela soit durant les heures de repas ou en fin de journée ou alors les dimanches et les jours fériés, par respect du voisinage.

De même il peut arriver que certaines festivités privées se prolongent tardivement dans la nuit en extérieur.

Dans ce cas, merci de veiller au respect de la tranquillité des autres villageois.

> Déchets verts : ne les brûlez pas!

Les beaux jours reviennent et il est temps de faire une "beauté" à votre jardin.

Quand les week-ends approchent, vous comptez en profiter pour tondre votre gazon, tailler vos haies ou couper les branches de vos arbres.

Mais qu'allez-vous faire des déchets ?

Sachez qu'un particulier ou professionnel n'a pas le droit de brûler ces déchets dits «verts» à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin.

- l'herbe issue de la tonte de pelouse ;
- les feuilles mortes ;
- les résidus d'élagage ;
- les résidus de taille de haies et arbustes ;
- les résidus de débroussaillage.

Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables.

Les déchetteries sont mises à disposition gracieusement en respectant bien évidemment les règles mises en place par le Selectom).

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques.

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

Soyez responsables, -Nous comptons sur vous

> Plan canicule



A l'approche de l'été il est fortement conseillé, pour les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que les personnes handicapées, de s'inscrire sur le registre auprès de la mairie pour faciliter l'intervention des services sociaux et sanitaires.

> Sensibilisation aux cambriolages

Pour éviter de prêter le flanc à certaines tentations malveillantes, nous vous conseillons de respecter certaines règles simples:

Placer en lieu sûr et éloigné des accès et des fenêtres les bijoux, papiers d'identité, moyens de paiement et autres objets de valeur

Pensez à photographier ces objets pour faciliter les recherches en cas de vol

Ne pas indiquer de coordonnées ni d'adresse sur les trousseaux de clés

Remplacer les serrures en cas d'emménagement dans un nouveau logement

En cas d'absence prolongée, il est possible d'informer la gendarmerie qui assurera des passages à proximité du domicile.

Pour se faire il suffit de vous rendre dans leurs locaux à MOLSHEIM muni d'une pièce d'identité afin de remplir un formulaire avec les différents renseignements (durée de votre séjour de vacances, animaux, personne de confiance ayant vos clés, personne à contacter en cas de besoin ...).

Horaires d'ouverture :

- en semaine : 8H-12H et 14H-18H
 - dimanche et jours fériés 9H-12H et 15H-18H
- Tél 03.88.04.81.10

> Civisme - Entretien des trottoirs

Comme nous le rappelons régulièrement dans le bulletin communal, il appartient à chaque habitant, qu'il soit locataire ou propriétaire de son logement, de nettoyer (désherber, balayer) les trottoirs et caniveaux le long de sa résidence de façon à les maintenir en bon état de propreté.

Je vous rappelle par ailleurs que les habitants sont également tenus d'élaguer les arbres et haies bordant leur propriété afin qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public, ne gênent pas le passage des usagers et ne masquent pas les panneaux de signalisation.

Nous avons la chance de vivre dans un beau village et il est important que chacun de nous veille à préserver un cadre de vie plaisant et de qualité. Nettoyer, arracher les mauvaises herbes et tailler les haies devant chez soi en fait partie et c'est pourquoi je compte sur votre compréhension et votre civisme pour faire le nécessaire au droit de votre maison.

Nous vous remercions par avance pour votre participation à l'effort collectif

> Aide financière pour la récupération et l'infiltration de l'eau de pluie

La Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig s'est engagée à travers sa politique de gestion des eaux pluviales, à améliorer le fonctionnement de ses systèmes d'assainissement et le fonctionnement du cycle naturel de l'eau. Pour cela, la collectivité met en place une aide financière pour tout foyer du territoire souhaitant participer à cette démarche, en déconnectant tout ou partie de ses surfaces imperméables (toiture, terrasse, cour pavée, ...) du réseau public d'assainissement, par la mise en place de solutions d'infiltration ou de réutilisation des eaux pluviales.

<https://www.cc-molsheim-mutzig.fr/aide-financia-re--eau-de-pluie-.htm>

L'eau de pluie : n'en perdons pas une goutte !



Communauté de Communes
de la Région de
MOLSHEIM-MUTZIG

Eviter de polluer l'eau

Les produits de démolage des toits et murs sont toxiques pour les plantes, les animaux aquatiques et s'accumulent dans mon jardin.

- Je traite mon toit le moins souvent possible.
- Après traitement, je déconnecte le récupérateur d'eau pour les prochaines pluies.



Sous le paillage

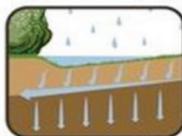
Le paillage avec les résidus végétaux du jardin (tontes, feuilles mortes, tailles) permet le développement de la vie du sol qui favorise ainsi l'infiltration.



Au fond du jardin

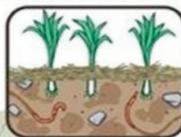
En cas de pluies fortes, l'eau est retenue dans les parties basses du jardin contre un petit modelé de terre. La fine couche d'eau s'infiltrera dans l'herbe.

Dans les heures suivant la pluie, le sol peut alors être spongieux.



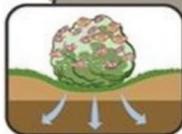
Dans le potager

Le sol, plein de vie, du potager (grâce au compost ajouté et au paillage le protégeant) est très perméable et peut absorber beaucoup d'eau.



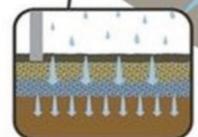
Dans les creux naturels

Le terrain légèrement creux à cet endroit capte plus d'eau, rendant la pelouse plus verte.



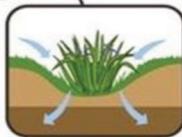
Dans un massif de fleurs

La forme creuse du massif permet de retenir l'eau qui s'infiltrera dans les prochaines 24h.



Sous le bitume

La grave drainante : Sous le sol poreux, ou avec une gouttière s'écoulant dedans, l'eau est retenue dans un massif drainant. Cet espace de rétention en gravier, entouré d'un géotextile laisse l'eau s'infiltrer dans le sol.



Sur l'espace public

La noue publique capte les eaux de la route et du trottoir et remplace les caniveaux grâce à une végétation adaptée.



Contre le mur

Le réservoir récupère l'eau de pluie pour l'arrosage. Quand il est plein, il se déverse vers le mur clôture qui retient l'eau le temps qu'elle s'infiltrer. Retenir l'eau contre un mur ne le détériore pas et le poids de l'eau d'une pluie ne peut pas le faire céder.



Dans les allées perméables

L'allée perméable laisse l'eau s'infiltrer dans le sol. **Attention** ce sol infiltre également les produits désherbants.

- Je privilégie alors les méthodes alternatives comme l'eau chaude.



Vie scolaire

> La classe verte des CE1-CE2 et CM2

Deux classes de l'école sont parties en classe verte du 13 au 17 mai 2024. Nous sommes allés à Lalaye, dans le Val de Villé. Nous avons été accueillis dans le centre de plein air Jeunesse Heureuse, situé à 640m d'altitude au cœur d'une forêt luxuriante.



Ugo, notre animateur nature nous a raconté des légendes vosgiennes. Il nous a fait découvrir la cuisine à base de plantes. Nous avons fait du pain perdu au lierre sauvage. Nous avons bu du sirop de lierre sauvage dans des verres fabriqués avec de la renouée du Japon. Nous en avons aussi fabriqué de jolis vases. Nous avons bu Nous avons découvert les traces et empreintes d'animaux, réalisé des cabanes et fait du feu sans briquet. Les chamallow grillés étaient délicieux.

Léo et Estelle, nos animateurs sons, nous ont permis de fabriquer des outils pour récolter les sons de la nature. Les cônes amplificateurs et les stéthoscopes nous ont permis d'écouter le bruit de l'eau, l'herbe, la mousse, l'écorce et plein d'autres encore. Nous les avons ensuite fait découvrir aux autres en construisant nos cabanes de sons.

Joël, notre intervenant de l'Office Français de la Biodiversité OFB, nous a fait découvrir plein d'espèces qui peuplent une mare. Il y avait de nombreux tritons !

Nous avons tous adoré cette semaine et nous nous sommes créé plein de beaux souvenirs.



Recette de saison

> Gratin d'asperges et pommes de terre aux herbes

Ingrédients

- Asperges verte ou blanches 1 kg
- Pommes de terre 500 g
- 2 Oignons émincés
- 2 gousses d'ail - 50g de beurre
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive
- 4 cuillères à soupe de farine
- Vin blanc 100 ml - Bouillon 250 ml
- 250 ml de lait - Gruyère râpé 100 g
- 3 Jaunes d'œufs - Lardons fumés 100 g
- Muscade râpé 2 pincées
- Thym 1 cuillère à café
- Sel poivre



Préparation 10 minutes – Cuisson 20 minutes

Epluchez et coupez les pommes de terre en rondelles. Nettoyez les asperges.

Plongez les pommes de terre et les asperges dans l'eau bouillante salée et faites cuire à couvert 20 min.

Faites revenir les oignons émincés dans le beurre. Hors du feu, ajoutez la farine. Mélangez bien et ajoutez le bouillon chaud et le vin. Remuez sans cesse jusqu'à épaississement.

Ajoutez le lait et portez à ébullition, salez et poivrez. Ajoutez les herbes et les épices puis le fromage râpé. Battez les œufs en omelette avec la crème hors du feu et mélangez avec la sauce.

Retirez les asperges et les pommes de terre et égouttez-les.

Disposez-les dans un plat, nappez-les de sauce puis enfournez-les en position "gril".

Faites gratiner pendant 15 min en surveillant.

Vie associative

> Cercle Sportif de Wolxheim

Agenda des manifestations 2024

- Vendredi 14 Juin tournoi Vétérans challenge GOETZ J-MARC
- Samedi 15 juin toute la journée challenge GOETZ ANTHONY Ligue contre le Cancer
- Dimanche 16 juin Match en Marchant
- Samedi 16 Novembre traditionnel LOTO

Le Cercle Sportif compte sur vous et votre présence pour nous soutenir tout au long de ces rendez-vous.



Une page d'Histoire

Alors que l'autorité est aujourd'hui au centre de débats politiques, il est une figure qui, au tournant des XIX^e et XX^e siècles incarnait l'autorité ; celle de l'instituteur. Il partageait cette autorité au sein d'un triumvirat composé également du maire et du curé. Ces trois hommes détenaient certes le pouvoir dans la commune mais devaient néanmoins composer les uns avec les autres, si bien qu'en cas de mésentente des conflits larvés pouvaient éclater. Chacun réunissait autour de lui un cercle de partisans au travers de luttes d'influence dignes d'un roman de Balzac

L'essentiel du rôle de l'instituteur durant la période de l'Annexion (1871-1918) nous est connu grâce à la Schul-chronik tenue par ces derniers. La tenue de cette chronique entraine dans les obligations de l'instituteur, au même titre que le curé était tenu de rédiger la chronique de la paroisse. Un jour peut-être nous pencherons-nous également sur ces chroniques paroissiales qui restent encore à explorer.

On ne sait pas exactement quand a commencé l'enseignement à Wolxheim. On trouvera quelques indices en relisant l'article consacré au bâtiment de l'école (cf. WI n°36). La liste des hommes ayant occupé la fonction d'instituteur nous est connue à compter de 1806. Ils furent onze à se succéder jusqu'en 1931. Leur longévité varie de deux à vingt-six ans. Nous allons nous intéresser particulièrement ici aux deux professeurs qui ont tenu la Schul-chronik de 1893 à 1905. À travers leur plume et le style de leur chronique transparaissent certains traits de personnalités. Le poste d'instituteur va de paire avec celui de directeur de l'école. Il y a alors à Wolxheim quatre classes : deux classes mixtes pour la maternelle et le cours élémentaire toutes deux aux mains des sœurs de la Congrégation de la Divine Providence (basée à Saint-Jean-de-Bassel en Moselle) les deux classes des grands étant réparties par sexe, l'instituteur enseignant aux garçons, une troisième sœur enseignant aux filles. L'instituteur dispose d'un logement de fonction situé au-dessus de l'école, mitoyen du logement que se partagent les trois sœurs enseignantes.

Frédéric-Antoine ROTH tout d'abord, ayant exercé à Wolxheim de 1877 à 1900, soit une des périodes les plus longues, est très sommaire dans la rédaction de sa chronique. Il note essentiellement les périodes de vacances ainsi que les congés ponctuels accordés régulièrement, soit pour des fêtes religieuses, soit pour l'aide aux travaux des champs. On apprend grâce à lui que l'année scolaire débute après les vacances de Pâques, les examens de fin de scolarité ayant donc lieu fin mars ou début avril. Malade, l'instituteur ROTH est mis en congé.

Son successeur, François-Augustin CHARLIER se montre en revanche bien plus disert et fait montre d'un caractère affirmé et assoit son autorité face au maire et au curé. D'emblée il réorganise les congés, accordant une semaine pour les moissons et trois jours pour la récolte du houblon, réduisant les congés d'automne (consacrés aux vendanges) de cinq à trois semaines et demie. En 1903 il n'accordera même plus de congé pour la moisson et le houblon.

Il mène un combat contre le Conseil municipal afin d'obtenir une salle de classe supplémentaire mais rencontre une ferme opposition d'une partie des conseillers qui lui sont hostiles. Il note au passage que ces mêmes conseillers sont de fervents « protecteurs » (sic.) des sœurs. Sœur Stéphanie qui dirige l'école des filles demande sa mutation dès l'année suivante, au grand désarroi de ses partisans qui écrivent en français à l'inspecteur impérial pour réclamer son retour, en vain. On trouve là une des raisons de la mésentente entre l'instituteur et une partie du Conseil municipal. On devine entre les lignes que Monsieur CHARLIER apparaît comme germanophile. En effet, chaque année l'anniversaire de l'Empereur est célébré le 27 janvier. Si Monsieur ROTH se contentait de noter le déroulement des festivités, son successeur ne manque pas d'éloge pour Sa Majesté. En précisant que ses détracteurs écrivent en français, il nous les laisse apparaître comme francophiles. Cette division traverse toute la société alsacienne pendant la période de l'Annexion même dans l'Entre-Deux-Guerres.

Autre sujet de discorde ; la désinfection de l'appartement des sœurs infesté par les punaises. Le Conseil municipal renâcle à faire effectuer les travaux. Le maire délègue à un menuisier le traitement de l'appartement à l'essence de térébenthine, sans succès. Après réclamation auprès de l'Inspection impériale, un professionnel de Strasbourg intervient finalement pour « désinfecter » le logement.

Une page d'Histoire

Le directeur prend particulièrement en grippe le conseiller Joseph SCHARSCH qui remplit également la fonction de contrôleur des vins : « Weinsticher ». Opposé à l'agrandissement de l'école et fervent appui des sœurs, celui-ci loue le grenier de l'école à la commune pour faire sécher son houblon ainsi que son linge. Lassé de l'odeur du houblon et de ne pouvoir étendre son propre linge dans le grenier de l'école, l'instituteur obtient du maire que le bail ne soit pas renouvelé. Aussi écrit-il au Weinsticher : « La durée de la location du grand grenier communal est terminée. Une nouvelle location n'a pas été réalisée. De ce fait, vous n'avez pas le droit d'utiliser ce grenier. Par ailleurs, seuls les enseignants sont les utilisateurs de ce local, et personne d'autre ».

Non content de tenir tête au Conseil municipal, François-Augustin CHARLIER va se trouver un nouvel adversaire en la personne du chanoine Alphonse SENSENBRENNER, francophile notoire, nommé curé en 1902. Monsieur CHARLIER note explicitement qu'il entretenait d'excellents rapports avec le curé précédent Charles MÜNCH. Jusqu'alors, l'instituteur percevait une taxe en nature que lui versaient les habitants. Cette taxe consistait en dons de vins dont le maître consigne scrupuleusement la quantité chaque année dans la chronique, au contraire de son prédécesseur : 30 hl en 1900, 24 hl en 1901, 17 hl en 1902, 21 hl en 1903, 20 hl en 1904. Cette taxe appelée « Läutewein » était due en contrepartie de la sonnerie des cloches que l'enseignant déléguait à ses élèves. Prétextant les plaintes de certains parents sur la dangerosité de faire sonner les cloches, l'instituteur décrète qu'il appartient au curé de s'occuper de la sonnerie et n'obligera plus ses élèves à accomplir cette tâche. Il ne renonce pas pour autant à son « Läutewein » !

En outre, refusant de déléguer deux élèves pour servir la messe chaque matin, il contraint le nouveau curé à avancer l'office d'une demi-heure.

L'instituteur, en plus de sa rémunération par l'Inspection impériale, perçoit de la municipalité un traitement annuel de 450 marks en tant que secrétaire de mairie. De la paroisse, il perçoit 600 marks annuels pour la tenue des claviers de l'orgue. Malgré les motifs de querelle l'intrication des fonctions de maire, curé et instituteur est évidente.

Après cinq années en poste à Wolxheim, François-Augustin CHARLIER est muté à Schiltigheim au poste de directeur, soit une belle promotion. À peine a-t-il quitté sa fonction depuis un mois que le Conseil municipal vote enfin les crédits pour l'agrandissement de l'école. Faut-il y voir une dernière victoire de l'instituteur CHARLIER ? Ou bien le premier jalon posé par son successeur Eugène JAEGER ? Celui-ci occupera le poste de directeur de l'école de Wolxheim jusqu'en 1931, dans un style quelque peu différent. Nous aurons certainement l'occasion d'y revenir dans un prochain numéro de Wolxheim Infos.
